



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

Dispositif d'accompagnement des entreprises suite aux inondations du 30/06/25 sur les communes de Fourneaux et Modane

Afin de pouvoir proposer aux entreprises confrontées à des difficultés suite aux inondations du 30/06/25 sur les communes de Fourneaux et Modane, la Préfète de la Savoie en liaison avec la Directrice départementale des Finances Publiques mettent en place une action afin de coordonner l'action des services de l'État (Préfecture et Sous-préfecture, DDFIP, DDETSPP), de l'URSSAF, de la Banque de France à laquelle sont associées la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers.

Madame Florence VALLET, Conseillère départementale à l'accompagnement des entreprises en difficultés en Savoie constitue le point d'entrée des entreprises qu'elle pourra orienter vers un dispositif d'accompagnement après avoir effectué un examen de leur situation.

Elle peut être jointe par téléphone ou par courriel. La prise de contact par courriel est à privilégier, car elle permet à l'entreprise de formaliser sa demande.

Madame Florence VALLET
Téléphone : 06 15 76 59 90
codefi.ccsf73@dgfip.finances.gouv.fr

Par ailleurs, dans le cadre de leur mission d'accompagnement des entreprises, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et la Chambre des métiers peuvent répondre aux questions des entreprises :

- **La CCI Savoie** peut être jointe au : **04 57 73 73 73**
- **La Chambre des métiers de la Savoie** peut être jointe au : **04 79 69 94 44**

Les aides qui peuvent être apportées aux entreprises s'inscrivent dans le dispositif général d'accompagnement des entreprises en difficultés. Il n'y a pas de dispositif spécifique.

➔ **Pour le paiement des impôts : points de contact pour des délais de paiement :**

- Service des impôts des entreprises de Chambéry (impôt sur les sociétés, CFE)

Privilégier un **accès via la messagerie sécurisée** à partir du compte fiscal professionnel de l'entreprise.

Tél : 04 79 60 40 40
sie.chambery@dgfip.finances.gouv.fr

- Service des impôts des particuliers de Saint-Jean-de-Maurienne (Taxe Foncière)

Privilégier un **accès via la messagerie sécurisée** à partir du compte fiscal personnel.

Tél : 04 79 83 25 50
sip.st-jean-de-maurienne@dgfip.finances.gouv.fr

➔ **Pour le paiement des charges sociales patronales :**

L'URSSAF de la Savoie peut être contactée à l'adresse : **cecile.said@urssaf.fr**

➔ **Les entreprises qui se trouvent confrontées à des dettes fiscales et sociales et qui ne trouvent pas de solution avec leurs interlocuteurs privilégiés URSSAF, SIE...**

peuvent saisir la Commission des Chefs de services Financiers présidée par la Directrice départementale des Finances Publiques de la Savoie par courriel :

codefi.ccsf73@dgfip.finances.gouv.fr

➔ **Pour des difficultés de financement bancaire :**

Un recours de proximité gratuit et confidentiel avec la **Médiation du crédit assurée par la Banque de France Chambéry** :

<https://mediateur-credit.banque-france.fr>

ou en composant le **34 14** pour échanger directement avec un téléconseiller qui vous renseignera sur la Médiation du crédit, les conditions d'instruction de la procédure, ainsi que sur la démarche à suivre.

➔ **Pour les questions liées à l'emploi, la formation, les mesures d'activité partielle**

La Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations de la Savoie (DDETSP) :

ddetspp-activite-partielle@savoie.gouv.fr

Le site de dépôt de la demande d'activité partielle :

<https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>